

Fonds Repère 2030 Sun Life | Série A

Valeur actuelle d'un placement de 10 000 \$



Période :
Début oct 2010
Fin oct 2020

16 520 \$

Le calculateur donne un taux de rendement approximatif en tenant compte des données sur le rendement au premier jour ouvrable de chaque mois de la période choisie. Le rendement des fonds créés il y a moins d'un an ne peut pas être publié. Le calculateur utilise par défaut un montant de 10 000 \$ investi en date de la création du fonds jusqu'en janvier de l'année en cours. Le montant du placement initial et la période peuvent être rajustés selon vos préférences.

Analyse du rendement | au 31 octobre, 2020

ANNÉE CIVILE	ACJ	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010*
Rendement du fonds %	6,2	9,2	-2,7	5,4	0,0	2,7	14,6	0,7	6,7	7,6	1,0

REND. ACTUELS	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Rendement du fonds %	-1,0	-1,4	0,8	5,4	8,3	4,4	3,7	5,0	5,0

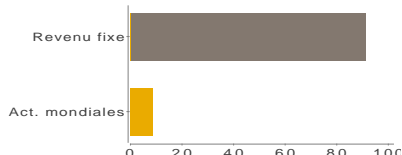
*Pour la période du octobre 01 au 31 décembre.

Analyse du portefeuille | au 31 octobre 2020

Participations boursières régionales cibles

Pondération régionale	%
Canada	3,4
Australie	2,1
Japon	8,8
Europe (hors R.-U.)	11,4
Royaume. Uni	3,9
États-Unis	57,9
Act marchés émerg	12,4

Répartition de 100 \$



Mesures du risque sur 3 ans | au 31 octobre, 2020

Les rendements annualisés sont utilisés pour calculer les indicateurs de risque ci-dessous.

Écart-type (fonds)	5,12	Ratio de Sharpe	0,60
Alpha	1,73	Bêta	0,32

L'**écart type** représente la volatilité; il montre dans quelle mesure les rendements ont varié sur une période donnée. Habituellement, un écart type élevé est signe d'une grande volatilité.

Le **Ratio de Sharpe** combine une mesure du risque et une mesure du rendement en une seule valeur afin de déterminer le rendement rajusté du risque d'un fonds. Plus la valeur est élevée, plus le ratio est favorable.

Objectif de placement

L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital à long terme et de verser, à la date d'échéance prévue, une somme par part correspondant à la plus élevée des trois valeurs suivantes : i) 10,00 \$ la part (soit la valeur liquidative par part à la date de création du fonds), ii) la valeur liquidative par part de fin de mois la plus élevée enregistrée pendant la période allant de la date de la création jusqu'à sa date d'échéance prévue ou iii) la valeur liquidative par part à la date d'échéance prévue du fonds (la « valeur garantie »).

Ce fonds peut convenir aux épargnants qui :

- recherchent la préservation du capital et la possibilité d'une plus-value du capital au cours d'une période déterminée, allant jusqu'à la date d'échéance prévue
- envisagent d'investir sur une période correspondant à la date d'échéance prévue du fonds
- peuvent tolérer un risque de placement allant de faible à moyen

Données essentielles

Date de création	1 ^{er} oct 2010
Inv min initial \$	500
Inv suppl min \$	50
RFG % au 30 juin 2020	2,27
Frais de gestion %	1,80

Distributions

Une distribution peut s'appliquer à ce fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au prospectus simplifié.

Société de gestion

Gestion d'actifs PMSL inc.

Sous-conseiller

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Séries	Structure de frais	Devise	Code du fonds
A	FA	CAD	SUN110
A	FSD	CAD	SUN210
A	FSR	CAD	SUN310

Le **coefficient alpha** représente la différence entre le rendement d'un fonds et celui de son indice de référence, compte tenu de la volatilité (coefficient bêta). Un coefficient alpha de 1 signifie qu'un fonds a devancé son indice de 1 %; un coefficient alpha de -1 signifie qu'un fonds a été devancé par son indice de 1 %.

Le **coefficient bêta** évalue les mouvements d'un fonds comparativement à ceux de son indice. Un coefficient bêta supérieur à 1 reflète une variation des cours (à la hausse ou à la baisse) plus importante que celle de l'indice; un coefficient bêta inférieur à 1 correspond à une variation des cours moins importante; un coefficient bêta de 1 signifie que la variation est conforme à celle de l'indice.

Profil de risque



Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au prospectus simplifié.

Équipe de gestion

- Gestion d'actifs PMSL inc. : Sadiq S. Adatia, CFA, Premier directeur des placements, gestionnaire de portefeuille; Chhad Aul, CFA, gestionnaire de portefeuille; Kathrin Forrest, CFA, gestionnaire de portefeuille

Remarques et mises en garde

§ Indice de référence mixte : Indice de référence mixte : Indice obligataire universel FTSE Canada (82,1 %), indice MSCI ACWI en monnaie locale (17,9 %).

Les placements dans les organismes de placement collectif peuvent donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Pour des périodes de plus d'un an, les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux composés annuels historiques à la date indiquée, qui prennent en compte les variations de la valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, mais ne prennent pas en compte les commissions d'achat et de rachat, les frais de placement ni les frais optionnels ou l'impôt sur le revenu payables par un porteur de titres, frais qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur ne constitue pas une indication de leur rendement futur.

Les Fonds Repère Sun Life offrent une exposition aux marchés boursiers mondiaux par l'entremise de placements effectués dans le Fonds Repère Actions mondiales Sun Life (« Fonds Repère Actions mondiales »).

Le diagramme à secteurs représente les pondérations régionales cibles des contrats à terme normalisés* détenus dans le Fonds Repère Actions mondiales. L'exposition à d'autres produits dérivés, comme les options*, n'est pas indiquée ici.

Le Fonds Repère Actions mondiales est un fonds exclusif géré par Gestion d'actifs PMSL inc. Il n'est pas offert à la vente aux termes d'un prospectus simplifié. Le Fonds Repère Actions mondiales cherche à permettre une participation accrue aux marchés des actions grâce à des placements effectués dans des contrats à terme normalisés* sur des indices boursiers, particulièrement de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie, d'après la diversification régionale de l'indice MSCI World. D'une échéance à l'autre, le Fonds Repère Actions mondiales compte réaliser entre 1,0 et 1,4 fois les rendements produits par ces indices boursiers. Ce ratio de levier financier correspond à la valeur que l'on obtient en divisant l'exposition aux contrats à terme normalisés du fonds divisée par son actif net à une date donnée. Les données et la méthodologie sont fournies par Gestion d'actifs PMSL inc.

Les contrats à terme normalisés et les options permettent d'accroître la participation aux marchés des actions parce que le placement initial exigé pour les contrats de ce genre est inférieur à ce qui serait exigé pour souscrire directement l'actif sous-jacent. Les stratégies faisant appel aux options protègent globalement le fonds contre les risques de baisses soudaines et extrêmes de la valeur de marché dans les cas où le gestionnaire est incapable d'effectuer le rééquilibrage.

*Une option s'entend du droit de souscrire ou de céder, au cours d'une période donnée, une quantité déterminée d'un titre, à un prix stipulé. Un contrat à terme normalisé est un contrat visant l'achat ou la vente, à une date ultérieure donnée, d'une marchandise déterminée, à un prix stipulé. Une option de vente est un contrat qui donne à son détenteur le droit de céder, au cours d'une période donnée, une quantité déterminée d'un titre au vendeur de l'option, à un prix stipulé.

Le calcul du taux de croissance composé sert seulement à illustrer les effets de la croissance composée et n'a pas pour but de donner une indication du rendement futur d'un fonds commun de placement ni d'un placement dans un tel fonds.

Nous avons structuré chaque Fonds Repère Sun Life de façon à ce qu'il ait un actif suffisant pour payer la valeur garantie par part à sa date d'échéance. Si la valeur liquidative par part à la date d'échéance d'un Fonds Repère Sun Life est inférieure à la valeur garantie par part, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la «Sun Life» ou le «garant»), à titre de sous-conseiller des Fonds Repère Sun Life, convient de payer le manque à gagner au Fonds Repère Sun Life. Tout paiement de manque à gagner est assujéti à la santé financière et à la solvabilité de la Sun Life. La date d'échéance des Fonds Repère Sun Life est le 30 juin de l'année indiquée dans le nom du fonds. La date d'échéance d'un Fonds Repère Sun Life peut être avancée à une date antérieure dans certaines circonstances, auquel cas une valeur garantie anticipée sera calculée. Le Fonds Repère Sun Life en question versera alors la valeur liquidative par part à la date d'échéance

anticipée ou, si elle est plus élevée, la valeur actualisée nette de la valeur garantie. Si vous faites racheter vos parts des Fonds Repère Sun Life avant leur date d'échéance respective, le rachat sera traité à la valeur liquidative par part alors en cours, déduction faite des frais de rachat qui s'appliquent, et vous ne recevrez pas la valeur garantie à l'échéance. D'autres renseignements, y compris les risques propres aux Fonds Repère Sun Life, sont présentés dans le prospectus.

© 2020 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont exclusives à Morningstar; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; (3) ne sont pas garanties exactes, complètes ou opportunes. Ni Morningstar, ni ceux qui lui fournissent son contenu ne sont responsables de dommages ou pertes provenant d'une quelconque utilisation de ces informations. Les rendements passés ne sont pas la garantie de résultats futurs.